



## **Conditions générales "Filaire" VDSL – Fibre optique – Ligne dédiée**

### **1. Définition**

---

Le présent contrat a pour objet le service de fourniture d'un accès Internet haut débit VDSL – Fibre optique – Ligne dédiée (ci-après "Filaire") de Wifx Sàrl (ci-après "Wifx").

### **2. Prestations de Wifx**

---

#### **2.1 Filaire**

Le Filaire offre un accès à Internet ou ligne dédiée avec des débits indiqués au point 2.2 contre le paiement d'une taxe fixe mensuelle.

Les vitesses de débit indiquées sont des performances optimales. Les débits ne sont pas garantis.

Dans la mesure où aucun frais n'en résulte pour le client et aucune incidence négative n'affecte la prestation de service convenue, Wifx peut à tout moment procéder à des adaptations techniques.

#### **2.2 Nos accès Internet / Ligne dédiée ainsi que les débits**

Accès à Internet asymétrique, possible jusqu'à 1000 Mbit/s Max. (bande passante descendante) et 1000 Mbit/s Max. (bande passante montante)

La vitesse est définie dans le contrat

Une adresse IP publique

Délais d'intervention : meilleur effort

Taxe mensuelle : définie dans le contrat

#### **2.3 Équipement sur le site du Client (CPE) et mise en service**

Dans le cadre du présent contrat de service, le Client se voit installer un équipement intérieur (CPE) nécessaire à l'établissement de liaison filaire. Les coûts de ces équipements sont indiqués sur liste de prix.

#### **2.4 Prestations en option**

Adresse IP statique : CHF 15. — /mois

Sauvegarde Data Center : CHF 15. — /500Gb

Liaison point à point : CHF 25. — /pt

#### **2.5 Communication des dérangements**

En cas de dérangement, le Client peut s'adresser au support de Wifx au numéro 024 550 01 70.

#### **2.6 Fenêtre de maintenance**

Dans la mesure du possible, Wifx informe en temps voulu le Client de toute interruption de l'exploitation, requise notamment par la prise en charge de dérangements, l'exécution de travaux de maintenance ou la mise en œuvre de nouvelles technologies. Ses services s'efforcent de limiter la durée de ces interruptions et de les planifier, dans la mesure du possible, pendant les heures de faible trafic.

Afin d'exécuter et d'optimiser ses services de configuration et de maintenance, Wifx se réserve la possibilité d'accéder à tout moment et sans préavis aux éléments CPE du Client, dans le but de garantir le bon fonctionnement de l'appareil (activité dénommée ci-après "télémaintenance").

Dans le cadre de cette télémaintenance, Wifx accède aux données du Client qui sont directement liées à la configuration des éléments CPE et des services Filaires. Les ordinateurs (de bureau et portables) du Client connectés aux éléments CPE sont exclus de la télémaintenance et Wifx ne

peut pas accéder aux données présentes dans ces appareils. De même, l'accès par des tiers aux éléments CPE Wifx est exclu. Wifx ne pourra être tenue responsable des dommages qui pourraient affecter le matériel du Client après la télémaintenance, dans la mesure où il ne pourra être prouvé que ces derniers découlent de la télémaintenance exécutée par Wifx.

### **3. Obligation du Client**

---

#### **3.1 Electricité**

Le Client doit fournir une prise électrique pour l'alimentation des éléments CPE. L'emplacement de la prise électrique sera défini entre le Client et Wifx. Les frais de consommation électrique sont à la charge du Client.

#### **3.2 Liaison informatique**

La liaison entre les éléments CPE et le réseau informatique du Client devra être réalisée au moyen d'un câble de cat5 au minimum. Si le câble et installé par le Client, la liaison devra répondre à la norme en vigueur en matière de connectique informatique pour le type de câble choisi. Dans tous les cas, la liaison devra être certifiée cat5e au minimum.

Wifx pourra exiger le protocole de mesure de la liaison informatique.

Wifx ne pourra pas être tenue responsable en cas de liaison informatique défectueuse si la liaison a été installée par le Client.

### **4. Facturation et conditions de paiement**

---

Les prestations Filaires de Wifx.

La mise en service du Filaire est réalisée dès la signature du contrat et est facturé par la société agréer par Wifx :

- Frais d'installation / mise en service (voir liste de prix)
- Abonnement mensuel

La facturation commence à la date de mise en service.

### **5. Garantie**

---

Wifx ne peut garantir ni bande passante minimale, ni un fonctionnement ininterrompu et exempt d'erreur pour le Filaire.

Wifx ne prendra aucun frais à sa charge et ne versera aucun dédommagement en cas de coupures prolongées du signal Internet.

Wifx ne répond pas de l'usage abusif et des dommages imputables à des tiers, du défaut de sécurité des réseaux de télécommunication ou d'Internet et des frais des prestations de réparation ou d'assistance.

Wifx dégage toute responsabilité concernant l'exactitude, l'actualité l'intégrité des informations (voix, images, sons, autres données) accessibles via le site Wifx ou Internet. Ces informations ne constituent ni une offre, ni une invitation à conclure des contrats commerciaux ou d'autre transactions.

## 6. Dispositions particulières

---

Wifx s'efforce de prendre toutes les mesures économiquement raisonnables et techniquement possibles pour la sécurisation de ses prestations. Lors de l'utilisation d'Internet, le Client est toutefois exposé à des risques particuliers en matière de protection de ses données personnelles : les e-mails qui sont envoyés sans cryptage peuvent être lus, modifiés, supprimés ou retardés par des personnes non autorisées. Le nom d'un expéditeur peut être falsifié. Les articles envoyés à des groupes de discussions, forums et chats peuvent être contrefaits, falsifiés et utilisés au profit de tiers. Dans certains cas, des tiers peuvent même surveiller le trafic Internet sur le World Wide Web (WWW) et prendre connaissance de noms d'utilisateur et mots de passe. Le cryptage des données améliore la confidentialité et la fiabilité des informations. Des protections contre l'extérieur (Firewall) peuvent empêcher que des personnes non autorisées ne pénètrent dans le réseau du client. Il appartient au Client de prendre de telles mesures.

Indication juridique pour l'utilisation d'adresse IP statiques : tout en restant la propriété de Wifx, l'adresse IP statique est attribuée au Client et mise à sa disposition pour la durée du contrat. L'utilisation de l'adresse IP statique se limite personnellement et matériellement à l'activité commerciale du Client et dans le cas de personnes physiques, à l'utilisation (par exemple, utilisation par des tiers ou cession à une tierce personne) ainsi que toutes offres et services permettant cette utilisation sont interdits.

## 7. Résiliation

---

La durée minimale d'un abonnement Filaire de Wifx est de 12 mois, à moins qu'une durée minimale supérieure ait été convenue entre Wifx et le Client. A tout moment Wifx et le Client peuvent convenir, sans devoir respecter de forme particulière, de prolonger la durée minimale du contrat en cours ou d'y ajouter une nouvelle période de durée minimale déterminée.

En cas de résiliation, les frais d'installation ne sont pas remboursés. Le contrat peut être résilié par écrit dans un délai de un mois pour la fin du mois suivant, au plus tôt toutefois pour la fin de la durée minimale du contrat.

Dans le cas où le Client déménage, les frais de démontage et de réinstallation sont à la charge du client. Pour les abonnements HomeNet uniquement et 1 fois par année au maximum, sur demande du client, Wifx effectue le déménagement du matériel pour un forfait entre CHF 99.- (ceci ne comprend pas d'éventuels travaux sur site : tirage de ligne, pose de prise, etc). Si Wifx est dans l'incapacité de fournir la prestation demandée dans les nouveaux locaux, le Client devra cependant régler la taxe mensuelle Filaire jusqu'à la fin de la période de validité du contrat. Ces paiements sont exigibles immédiatement.

Wifx Sàrl se réserve le droit de résilier un abonnement sans préavis et sans délai, en tant qu'unique décideur, en cas d'utilisation abusive du réseau Filaire par le client. Le client ne doit en aucun cas utiliser le service Filaire Wifx afin d'enfreindre des droits de tiers en matière de copyright ou de droits d'auteur, droits sur les brevets, marques déposées, secrets de fabrication ou tout autre droit patrimonial, droit de publicité ou droit à la confidentialité. Le téléchargement illégal ou abusif n'est pas admis. Le client n'a pas le droit d'utiliser le service pour transmettre des éléments illégaux, constitutifs de harcèlement, injurieux, diffamatoires, à caractère raciste, indécents, abusifs, violents, menaçants, intimidants, nocifs, vulgaires, obscènes, offensants ou douteux quel que soit leur type ou leur nature. Le client reconnaît être responsable de toutes les actions qu'il effectue sur le réseau Filaire Wifx.